

<b>Zeitschrift:</b>	Ingénieurs et architectes suisses
<b>Band:</b>	121 (1995)
<b>Heft:</b>	25
<b>Artikel:</b>	Une histoire d'eau: aménagement de la place des Nations à Genève
<b>Autor:</b>	Fuksas, Massimiliano
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-78633">https://doi.org/10.5169/seals-78633</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Une histoire d'eau

## Aménagement de la place des Nations à Genève

Par Massimiliano  
Fuksas,  
architecte  
76 bis, rue Vieille-  
du-Temple  
F - 75003 Paris

### Le projet

La recherche, puis l'intégration dans la logique du projet, de l'ensemble des éléments caractérisant le site à l'étude fondent notre démarche.

De l'analyse préalable du lieu, se dégagent les caractères suivants:

- il s'agit d'une zone très faiblement bâtie, à l'exception de certains édifices importants des organisations internationales, qui sont de véritables objets architecturaux disséminés dans un parc végétal;
- deux routes urbaines convergent vers la place des Nations et s'ouvrent plus en avant sur le lac: ce sont l'avenue de la Paix et l'avenue de France, qui constituent ainsi l'ossature de tout le système;
- enfin, la végétation, réel élément dominant du paysage, est le tissu connectif d'une constellation d'objets divers.

De ces observations, il résulte pour nous que l'intervention au cœur d'un tel système passe en premier lieu par le « dessin d'un paysage », encadrement naturel au développement à long terme du quartier. Cette approche conserve en effet une extrême flexibilité à l'utilisation future des différentes zones en présence.

Le dessin paysager est le premier jet de l'expression valorisante des deux routes structurantes. Il est complété par la création d'une trame routière moins importante, qui délimite les sites où d'autres projets pourront venir s'insérer à plus ou moins long terme.

De fait, le site enserré entre les deux routes devient un lieu privilégié de développement urbain: une prédominance d'espaces verts est revalorisée et optimisée par la création d'un parcours piétonnier équipé, partant de la route des Morillons pour arriver au lac.

Les grandes interventions du projet urbain comprennent

à court terme:

- la restructuration de la place des Nations,
- la réévaluation des avenues de la Paix et de France,
- la création d'une trame paysagère par des voies moins importantes,
- la création d'un parcours piétonnier équipé dans la zone comprise entre les deux routes principales,
- la couverture du chemin de fer et l'élimination du parc de voies à l'exception de la ligne principale,
- le déplacement du club de tennis sur la couverture du chemin de fer;

à long terme:

- l'élimination de la zone industrielle de Sécheron et la récupération des aires ainsi libérées pour les nouveaux sièges de l'OMC, de l'UIP et d'autres bâtiments internationaux éventuels;
- la création, toujours dans la zone Sécheron, d'une gare ferroviaire desservant les quartiers internationaux et les équipements universitaires.

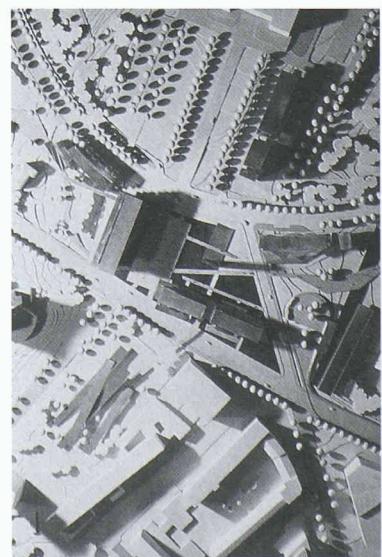
### Le système routier

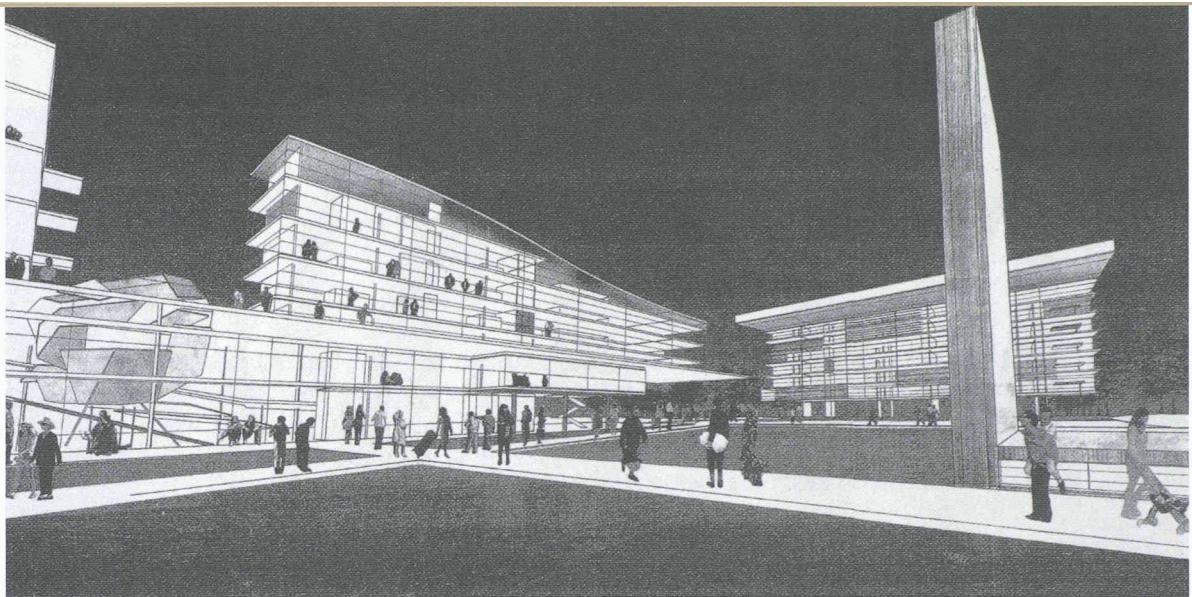
Les axes porteurs du système routier existant (l'avenue de la Paix, l'avenue de France et la route de Lausanne) sont conservés mais restructurés afin de les transformer en boulevards urbains comportant des contre-allées plantées d'arbres, des trottoirs et des pistes cyclables.

L'avenue de la Paix devient l'axe principal des quartiers internationaux et accueille le trafic provenant de la route de Lausanne, ainsi que du nord et du sud.

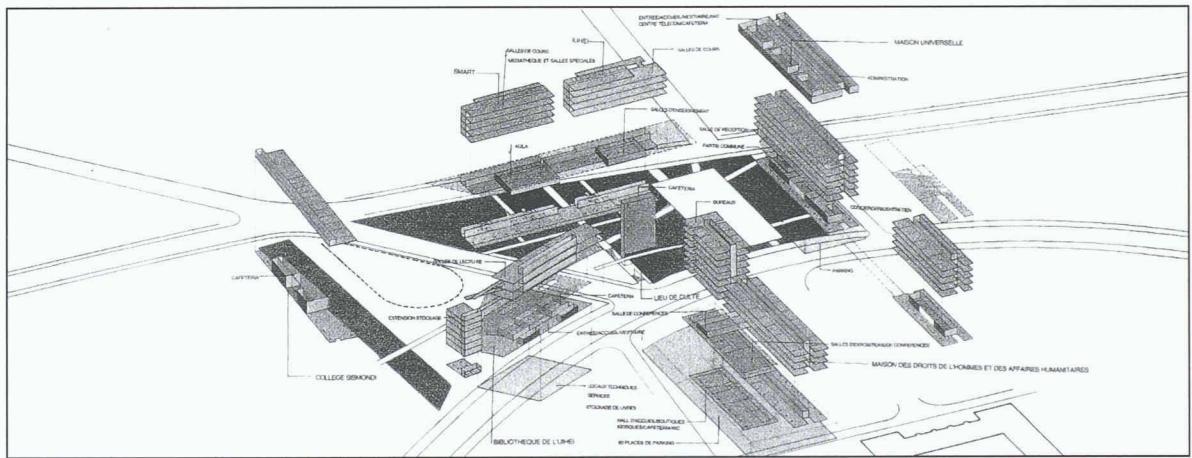
L'avenue de France, délestée d'une partie du trafic, reste l'axe typiquement urbain jouxtant les zones résidentielles au sud et les futures zones d'extension réservées au nord.

Une trame de routes secondaires fondée sur les chemins existants est insérée à l'intérieur de ces axes principaux.

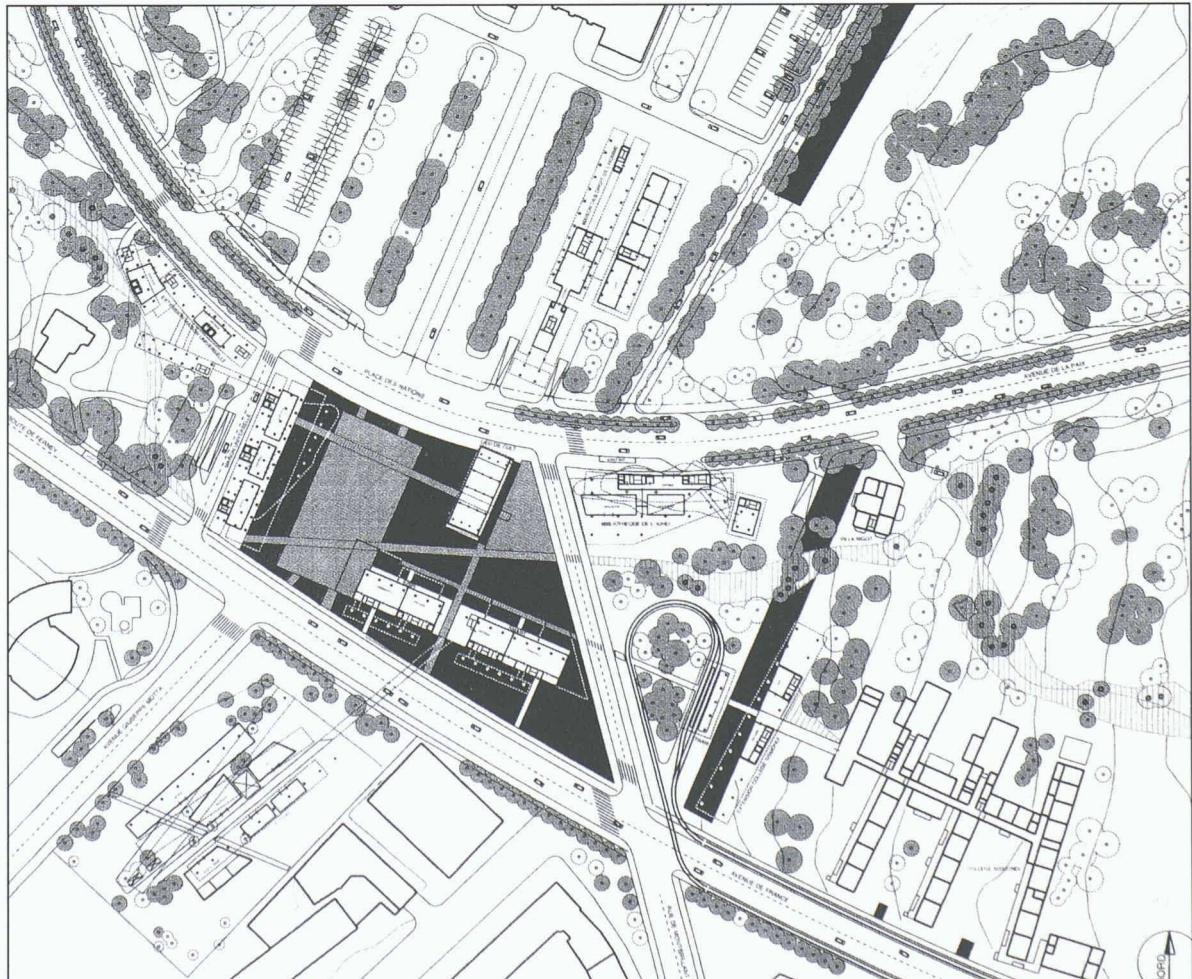




## Vue perspective



## *Schéma des fonctions*



## Plan du rez-de-chaussée

Entre les deux routes principales, un parcours piétonnier équipé traverse la place des Nations, la parcelle Rigot et le quartier de Sécheron avant d'arriver au lac.

### La place des Nations

La place est le coeur du système: la finalité du projet est d'y insuffler l'esprit propre à la place urbaine, à la fois centre d'activités et d'échanges et lieu de vie. L'ensemble des bâtiments appelés à s'élever dans un proche avenir est pensé en termes de connexion directe avec la place dont il crée la structure. Quant à la place elle-même, elle sera constituée d'un grand plan d'eau miroir traversé de cheminement piétonniers.

La Maison universelle et les instituts universitaires délimitent la place à l'ouest et au sud, alors que du côté nord et à l'est, elle s'ouvre respectivement vers le palais de l'ONU et sur le lac. L'édifice destiné au culte multi-confessionnel est situé au coin nord-est; la Maison des droits de l'homme, en liaison directe avec la place, est implantée sur le terrain de l'ONU et en souligne la direction longitudinale; enfin, le bâtiment de la bibliothèque de l'IUHEI et l'extension du collège Sismondi délimitent la place de manière différente en ouvrant le regard vers le lac.

### Le quartier de Sécheron

La zone industrielle actuellement située au coeur de l'extension du quartier à long terme sera remplacée par le nouveau bâtiment de l'OMC et d'autres édifices destinés aux organisations internationales.

Un grand parc urbain est prévu le long du chemin de fer, qui établira une liaison verte entre le jardin botanique et la zone au sud de l'avenue de France, elle-même destinée à accueillir des espaces verts et des équipements sportifs ou scolaires.

A la limite ouest du périmètre, une station CFF est prévue à

l'usage des quartiers internationaux et une ligne métropolitaine desservira le centre-ville ou l'aéroport.

### Parkings

Un soin particulier a été apporté à l'organisation des différentes zones de parage, qui a été pensée afin d'éviter la constitution de grandes surfaces asphaltées.

L'exigence d'offrir une grande quantité de places de parc d'échange sans détruire le paysage, motive la réalisation d'un parking couvert sur deux niveaux dans la zone des voies CFF et ce, en tirant parti des niveaux naturels du terrain.

Cette implantation permettra aux utilisateurs de rejoindre facilement la place des Nations et toutes les autres zones.

Enfin, d'autres aires de parage devant desservir les nouveaux bâtiments sont situées sur la parcelle Rigot.

